



Concours / prix / label - Du 02/04/2024 au 03/06/2024 - Auteurs

Prix Révélation ADAGP / Quai des Bulles 2024aaa

Décerné par un jury de professionnels, le prix Révélation de l'Adagp (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) avec Quai des Bulles vise à encourager et à valoriser le travail de jeunes artistes émergents.

Une somme de 5 000 euros, un texte critique, une présentation dédiée sur les cimaises de l'Adagp et une campagne de communication sur les réseaux de Quai des Bulles et de l'Adagp constituent la dotation de ce prix.

[Plus d'informations sur le site de l'Adagp](#)

Modalités

Critères d'éligibilité

- Être un auteur complet sur le livre sélectionné (dessin + scénario) ;
- Être un auteur de la scène française (travaillant ou résidant en France depuis au moins 5 ans ou de nationalité française vivant à l'étranger) ;
- Avoir publié professionnellement 3 albums maximum, dont au moins un entre le 1^{er} juin 2023 et le 31 mai 2024.

Candidature

Envoyez le ou les livre(s) qui correspond(ent) à ces critères à l'association Quai des Bulles **avant le 3 juin 2024**, à l'adresse postale suivante : Association Quai des Bulles, BP40652, 35406 Saint-Malo cedex.

À l'issue de la sélection, un jury composé d'artistes, de journalistes et de professionnels désignera le lauréat qui sera célébré pendant le prochain festival Quai des Bulles.

Précisions complémentaires

Contact

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Audrey LE SAUX, coordinatrice des prix Quai des Bulles : a.lesaux@quaidesbulles.com.

ADAGP

11 Rue Duguay Trouin, 75006 Paris

<http://www.adagp.fr/fr>

[Contact - Francine](#)

[GUILLOU](#)

francine.guillou@adagp.fr 01.43.59.09.79